



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Le Parti Québécois a présenté son plan pour un modèle viable en immigration

Québec, 29 octobre 2024 – Le député de Camille-Laurin, chef du Parti Québécois et porte-parole en Immigration, en intégration et matière d’Indépendance du Québec, Paul St-Pierre Plamondon, de même que le député de Jean-Talon et porte-parole en matière de Relations internationales et Francophonie, Pascal Paradis, accompagnés de la porte-parole nationale du Parti Québécois, Méganne Perry Mélançon, et des co-porte-paroles Stephan Fogaing et Stéphane Handfield, ont rendu public hier matin un plan proposant un modèle d’immigration viable pour le Québec et les régions. « Il s’agit d’une réponse documentée à une situation urgente : la volonté du gouvernement fédéral de nous imposer depuis des années un nouveau modèle d’immigration, sans notre consentement, est nocif pour le Québec, tant en matière de protection du français, de notre capacité à livrer des services publics qu’en termes de logement que pour l’égalité des chances », explique Paul St-Pierre Plamondon.

Le Parti Québécois s’était engagé à déposer ce document en réponse à la mise en place par le gouvernement fédéral de cibles et de politiques d’immigration qui ont fragilisé les services publics au Québec. Ce plan, qui s’intitule *Un Québec libre de ses choix : pour un modèle viable en immigration*, présente comment la formation politique compte s’y prendre pour résoudre la perte de contrôle de la CAQ en immigration, notamment temporaire, avec des cibles et des moyens clairs.

« Le constat qui se dégage est sans équivoque : tant que le fédéral contrôlera nos frontières et exercera la majeure partie du pouvoir en immigration, le Québec ne sera pas en mesure de se doter d’un modèle viable en matière d’immigration. Sans son indépendance, le Québec est condamné à adopter une éternelle posture défensive. Le Canada condamne le Québec à un cul-de-sac où il doit choisir entre conserver son poids politique ou préserver son modèle de société. Ça démontre que la seule voie de passage où les Québécois peuvent améliorer leur poids politique et protéger leur langue et leur culture, c’est l’indépendance », affirme Paul St-Pierre Plamondon.

Le plan du Parti Québécois vise à mettre sur pied un modèle d’immigration viable, bénéfique tant pour la société québécoise que pour les néo-Québécois qui veulent s’y intégrer.

« Le Parti Québécois dénonce ceux qui laissent croire que la discussion sur les seuils et le modèle d’immigration équivaut à s’en prendre aux Québécois issus de l’immigration. Dans la poursuite d’une paix sociale et d’une qualité de vie pour tous, la clé de la réussite d’une immigration responsable est de considérer que tous les Québécois le sont à part entière et qu’à ce titre, tous méritent des logements de qualité, des services publics qui fonctionnent, une culture commune, l’accès à l’emploi et l’égalité des chances de bénéficier de notre social-démocratie », conclut Pascal Paradis.

EN BREF - Un Québec libre de ses choix : Pour un modèle viable en immigration

Le Parti Québécois propose de :

1. Doter le Québec d'une politique cohérente et fonctionnelle en immigration en abolissant le Programme de mobilité internationale et le Programme de travailleurs temporaires fédéral, en resserrant les normes de traitement des demandes d'asile et en accélérant leur traitement, de même qu'en octroyant l'entièreté des pouvoirs en immigration au gouvernement du Québec;
2. Réduire au moins de moitié l'immigration temporaire à une cible de 250 000 à 300 000 résidents non permanents au terme d'un mandat de quatre ans;
3. Fixer des seuils d'immigration permanente à environ 35 000 nouveaux résidents permanents par an;
4. Décréter un moratoire sur l'immigration économique permanente provenant de l'extérieur du Québec afin de sélectionner les résidents permanents parmi l'immigration temporaire, composée des étudiants étrangers et des travailleurs étrangers temporaires;
5. Traiter rapidement les dossiers liés à la réunification familiale pour les conjoints et les enfants;
6. Resserrer les critères de sélection des travailleurs étrangers temporaires en établissant notamment une nouvelle liste des métiers en tension et une hiérarchie des priorités, tout en reconnaissant formellement la dépendance du milieu agricole aux travailleurs étrangers temporaires;
7. Effectuer un virage vers l'automatisation et la robotisation des secteurs de notre économie en pénurie de main-d'œuvre;
8. Exiger un niveau de compétence du français plus élevé, tant au point d'entrée que pour le renouvellement des permis, en priorisant les personnes affichant un niveau de français *intermédiaire* au point d'entrée et *intermédiaire* à *avancé* pour le renouvellement de leurs permis;
9. Établir à environ 40 000 le nombre de travailleurs issus du Programme des travailleurs étrangers temporaires et remplacer les permis de travail restreints à un employeur par des permis de travail régionaux et sectoriels;
10. Établir à environ 50 000 le nombre d'étudiants internationaux pour renverser le déclin du français et rétablir l'équité entre les établissements francophones et anglophones, tout en reconnaissant l'importance de l'apport des étudiants étrangers en région pour soutenir les formations axées sur les secteurs d'activités régionaux;
11. Revoir la politique de financement des universités en rapport aux étudiants étrangers en s'appuyant sur les principes du régime qui avait cours avant la déréglementation de 2018;
12. D'ici à l'indépendance du Québec, accueillir des demandeurs d'asile en fonction de notre poids démographique dans le Canada, soit 22 %. Après l'indépendance du Québec, resserrer les normes de visas, les délais de traitement et les critères de premières vérifications à l'entrée en matière de demande d'asile.

– 30 –

SOURCE : William Fradette
Attaché de presse
Aile parlementaire du Parti Québécois
1 (418) 720-5717
William.fradette@assnat.qc.ca